

Sulphide No.2 Photometer

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation Sulphide No.2 Photometer
Nom chimique
Type de produit Mélange
Code produit TbsPSULFD2

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes - Réactif pour l'analyse de l'eau

Usages déconseillés - Autres

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Water-I.D. GmbH
Daimlerstr. 20
76344 Eggenstein Allemagne
Téléphone : +49 (0) 721 - 78 20 29 - 0 Fax +49 (0) 721 - 78 20 29 - 11
Site web www.water-id.com
EHS / Compliance : lab@water-id.com

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- Poison Control Center Munich, Germany
Tel.: +49 (0) 89 / 19 24 0
24 hour service
Languages: German, English
please also call from: France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves - Catégorie 1
------------	--

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient: hydrogénosulfate de sodium (CAS No.: 7681-38-1)

Mention d'avertissement : Danger

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

H318	Provoque de graves lésions des yeux.
------	--------------------------------------

Conseils de prudence

Sulphide No.2 Photometer

P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON, un médecin.
Phrases EUH	: Aucun

2.3 - Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

- Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui ont été incluses dans la liste des substances candidates conformément à l'article 59 de REACH:

- Chromates, par exemple, chromate de potassium, dichromate de sodium ou de potassium

Nom chimique	No	%	Class	Spec. concentrations
hydrogénosulfate de sodium	n°CAS : 7681-38-1 Numéro d'identification UE : 016-046-00-X N°CE : 231-665-7 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119552465-36-XXXX	70 - 80	Eye Dam. 1 - H318	Non applicable
acide adipique	n°CAS : 124-04-9 Numéro d'identification UE : 607-144-00-9 N°CE : 204-673-3 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457561-38-XXXX	10 - 20	Eye Irrit. 2 - H319	Non applicable
chromate de potassium	n°CAS : 7789-00-6 Numéro d'identification UE : 024-006-00-8 N°CE : 232-140-5 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119543478-30-XXXX	< 0,1	Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410 Carc. 1B - H350 Eye Irrit. 2 - H319 Muta. 1B - H340 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 STOT SE 3 (H335) - H335	Skin Sens. 1 - H317 : 0,5>=%<=100
dichromate de potassium	n°CAS : 7778-50-9 Numéro d'identification UE : 024-002-00-6 N°CE : 231-906-6 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119454792-32-XXXX	< 0,1	Acute Tox. 2 Inhalation - H330 Acute Tox. 3 Oral - H301 Acute Tox. 4 Dermal - H312 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410 Carc. 1B - H350 Muta. 1B - H340 Ox. Sol. 2 - H272 Repr. 1B - H360 Resp. Sens. 1 - H334 Skin Corr. 1B - H314 Skin Sens. 1 - H317 STOT RE 1 - H372	STOT SE 3 (H335) - H335 : 5>=%<=100

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des premiers secours

Sulphide No.2 Photometer

<u>En cas d'inhalation</u>	- Veiller à un apport d'air frais. - En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.
<u>Après contact avec la peau</u>	- Se laver immédiatement avec: Eau - En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.
<u>Après contact avec les yeux</u>	- En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.
<u>En cas d'ingestion</u>	- Rincer la bouche abondamment à l'eau. - NE PAS faire vomir.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<u>Symptômes et effets - En cas d'inhalation</u>	- Aucune information disponible.
<u>Symptômes et effets - Après contact avec la peau</u>	- Aucune information disponible.
<u>Symptômes et effets - Après contact avec les yeux</u>	- Lésions oculaires graves/irritation oculaire
<u>Symptômes et effets - En cas d'ingestion</u>	- Aucune information disponible.

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyen d'extinction

<u>Moyens d'extinction appropriés</u>	- ABC-poudre - Dioxyde de carbone (CO2) - Mousse - Poudre d'extinction
<u>Moyens d'extinction inappropriés</u>	- Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<u>Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange</u>	- Aucune information disponible.
<u>Produits de décomposition dangereux</u>	- Dioxyde de carbone (CO2) - Monoxyde de carbone - Oxydes métalliques contenant des métaux lourds - Oxydes d'azote (NOx)

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sulphide No.2 Photometer

Pour les non-secouristes - Utiliser un équipement de protection personnel.

Pour les secouristes - Aucune information disponible.

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Aucune information disponible.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement - Aucune information disponible.

Méthodes et matériel de nettoyage - Recueillir mécaniquement.
- Rincer abondamment avec de l'eau.

Techniques inappropriées - Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres sections

- Evacuation: voir rubrique 13
- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation - Éviter de: Contact avec les yeux
- Éviter de: Génération/dégagement de poussière
- Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec les yeux

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale - Aucune information disponible.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Aucune information disponible.

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Réactif pour l'analyse de l'eau

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

8.2 - Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés - Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle - Protection du corps appropriée: blouse de laboratoire

- Protection oculaire appropriée: Lunettes avec protections sur les côtés



Sulphide No.2 Photometer

- Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.

- Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile)



RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u> <u>Couleur</u>	Solide pigmenté	<u>Aspect</u> <u>Odeur</u>	Comprimés sans odour
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible	
pH		1 10,5 g/l	
Point de fusion		Aucune donnée disponible	
Point de congélation		Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition		Aucune donnée disponible	
Point éclair		Aucune donnée disponible	
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible	
inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Limite supérieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Pression de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité relative		Aucune donnée disponible	
Densité		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Eau)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Ethanol)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Solvants organiques)		Aucune donnée disponible	
Log KOW		Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Température de décomposition		Aucune donnée disponible	
Viscosité, cinématique		Aucune donnée disponible	
Viscosité, dynamique		Aucune donnée disponible	

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

Sulphide No.2 Photometer

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

- Aucune information disponible.

10.5 - Matières incompatibles

- Alcalies (bases), concentré

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prévues.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - Non classé

Toxicité : Mélange

LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité : Substances

dichromate de potassium (7778-50-9)	
LD50 oral (rat)	67 mg/kg < V < 168 mg/kg ECHA
LD50 dermal (rabbit)	14 mg/kg
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	83 mg/l < V < 99 mg/l ECHA 4h
hydrogénosulfate de sodium (7681-38-1)	
LD50 oral (rat)	2490 mg/kg
acide adipique (124-04-9)	
LD50 oral (rat)	5560 mg/kg
chromate de potassium (7789-00-6)	
LD50 oral (rat)	168 mg/kg ECHA

Sulphide No.2 Photometer

LD50 dermal (rabbit)	2000 mg/kg
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	83 mg/l < V < 99 mg/l ECHA 4h

<u>Corrosion cutanée/irritation cutanée</u>	- Non classé
<u>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</u>	- Lésions oculaires graves - Catégorie 1 - Provoque de graves lésions des yeux. - Risque de lésions oculaires graves. - Provoque une sévère irritation des yeux.
<u>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</u>	- Non classé
<u>Mutagenicité sur les cellules germinales</u>	- Non classé
<u>Cancerogénité</u>	- Non classé
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	- Non classé
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u>	- Non classé
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</u>	- Non classé
<u>Danger par aspiration</u>	- Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

Toxicité : Substances

dichromate de potassium (7778-50-9)	
EC50 48 hr crustacea	0,035 mg/l Daphnia magna
LC50 96 hr fish	0,131 mg/l Lepomis macrochirus

Sulphide No.2 Photometer

ErC50 algae	0,31 mg/l Pseudokrichneriella subcapitata 72h
NOEC chronic fish	6 mg/l Pimephales promelas 7d
NOEC chronic crustacea	0,016 mg/l < V < 0,064 mg/l Daphnia magna 7d
hydrogénosulfate de sodium (7681-38-1)	
EC50 48 hr crustacea	1766 mg/l
LC50 96 hr fish	7960 mg/l
NOEC chronic crustacea	1109 mg/l
acide adipique (124-04-9)	
EC50 48 hr crustacea	46 mg/l
ErC50 other aquatic plants	59 mg/l
NOEC chronic crustacea	6,3 mg/l
chromate de potassium (7789-00-6)	
EC50 48 hr crustacea	15 mg/l Daphnia magna
LC50 96 hr fish	40 mg/l Pimephales promelas
ErC50 algae	0,26 mg/l 72h / Nitzschia sp.

- La substance/le mélange ne satisfait pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

12.6 - Autres effets nocifs

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Sulphide No.2 Photometer

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

<u>Méthodes de traitement des déchets</u>	- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
<u>Evacuation des eaux</u>	- Aucune information disponible.
<u>Précautions particulières à prendre</u>	- Aucune information disponible.
<u>Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale</u>	- Eliminer en observant les réglementations administratives.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU

Non applicable

14.2 - Nom d'expédition des Nations unies

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

14.4 - Groupe d'emballage

14.5 - Dangers pour l'environnement

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.7 - Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<u>Substances REACH candidates</u>	dichromate de potassium (Index No.: 024-002-00-6 - EC No.: 231-906-6 - CAS No.: 7778-50-9) chromate de potassium (Index No.: 024-006-00-8 - EC No.: 232-140-5 - CAS No.: 7789-00-6)
<u>Substances Annex XIV</u>	dichromate de potassium (Index No.: 024-002-00-6 - EC No.: 231-906-6 - CAS No.: 7778-50-9) chromate de potassium (Index No.: 024-006-00-8 - EC No.: 232-140-5 - CAS No.: 7789-00-6)
<u>Substances Annex XVII</u>	Aucun
<u>Teneur en COV</u>	Aucune donnée disponible

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

<u>Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit</u>	- Aucune information disponible.
---	----------------------------------

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Description des modifications
1	21.12.2018	Création de la FDS

<u>Abréviations et acronymes</u>	- Voir tableau sur le site www.euphrac.eu
----------------------------------	---

Sulphide No.2 Photometer

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 2 Inhalation	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 2
Acute Tox. 3 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 3
Acute Tox. 4 Dermal	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Acute 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 1
Carc. 1B	Cancerogénité - Catégorie 1B
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves - Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
H272	Peut aggraver un incendie; comburant
H301	Toxique en cas d'ingestion
H312	Nocif par contact cutané
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H330	Mortel par inhalation
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H340	Peut induire des anomalies génétiques - indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger
H350	Peut provoquer le cancer - indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger
H350i	Peut provoquer le cancer par inhalation.
H360F	Peut nuire à la fertilité.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes [indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée - indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Muta. 1B	Mutagénicité sur les cellules germinales - Catégorie 1B
Ox. Sol. 2	Matières solides comburantes - Catégorie 2
Repr. 1B	Toxicité pour la reproduction - Catégorie 1B
Resp. Sens. 1	Sensibilisation respiratoire - Catégorie 1
Skin Corr. 1B	Corrosion cutanée - Catégorie 1B
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1
STOT RE 1	Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée - Catégorie 1
STOT SE 3 (H335)	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H335)

Sulphide No.2 Photometer

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

*** **